



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2020
Banque de la République d'Haïti
BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Ce rapport contient 51 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Siège social : BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Capital social : 50 000 000 Gourdes

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale), au 30 septembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gouverneur le 16 avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints, comprenant un bilan, un compte de résultats, un état de variation des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes annexes pour l'exercice clos à cette date ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et tel que précisé dans les notes des états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la Banque à cesser son exploitation;

Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense et Port au Prince, le 19 avril 2021

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables



Mireille Mérové-Pierre
Managing Partner

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BRH)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2020

	Pages
Rapport des Auditeurs indépendants	3-5
États financiers	
Bilans	6
États des Résultats	7
États de variations des capitaux propres	8-9
États des flux de trésorerie	10
Notes aux États financiers	
	11
Note 1 Organisation	11-12
Note 2 Base de préparation des états financiers	12-18
Note 3 Principales conventions comptables	18-20
Note 4 Gestion des risques	21
Note 5 Avoirs en or	21-23
Note 6 Avoirs sur le fonds monétaire international (FMI)	23-27
Note 7 Avoirs en monnaies étrangères	27
Note 8 Participations et contributions dans les organismes internationaux	28
Note 9 Placements locaux	28-31
Note 10 Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités	31-32
Note 11 Prêts et avances aux particuliers	32-33
Note 12 Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	33-35
Note 13 Immobilisations	35-36
Note 14 Autres actifs	36
Note 15 Billets et monnaies en circulation	37-41
Note 16 Comptes d'engagements	41-42
Note 17 Engagement envers le FMI	42
Note 18 Contributions et engagements de l'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers internationaux	43
Note 19 Utilisation de droits de tirages garantis par les placements	43-46
Note 20 Autres passifs	47
Note 21 Réserve de réévaluation de change	47
Note 22 Réserves Générales	47
Note 23 Capital et réserves	48-49
Note 24 Résultats nets d'intérêts	49
Note 25 Rémunérations et charges sociales	50
Note 26 Dons et contribution	50
Note 27 Opérations avec les parties liées	50
Note 28 Procédure judiciaire	51
Note 29 Engagements hors bilan	51
Note 29 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	51

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**Bilan****30 septembre 2020 et 2019****(Exprimé en milliers de gourdes haïtiennes)**

	Notes	2020	2019
<u>ACTIF</u>			
Avoirs en or	4 G	7,240,717	8,068,473
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	4,072,626	6,128,311
Avoirs en monnaies étrangères	6	154,478,561	184,579,948
Participations dans les organismes internationaux	7	4,996,387	6,457,011
Placements locaux	8	275,000	275,000
Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	9	143,622,485	113,183,651
Prêts et avances aux particuliers	10	4,739,758	4,161,715
Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	11	19,892,303	15,349,647
Immobilisations	12	5,926,607	5,988,141
Autres actifs	13	11,549,553	7,599,842
TOTAL ACTIFS		356,793,997	351,791,739
<u>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</u>			
Billets et monnaies en circulation	14	96,234,087	66,530,451
Comptes d'engagements	15	169,673,181	184,919,988
Engagements envers le FMI	16	19,554,939	17,434,417
Contributions et engagements de l'État haïtien sur participation au capital des organismes financiers internationaux	17	6,089,060	7,953,199
Utilisation de droits de tirages garantis par les placements	18	4,723,042	6,553,051
Autres passifs	19	44,003,574	41,293,461
TOTAL DU PASSIF		340,277,883	324,684,567
Capital et réserves		16,516,114	27,107,172
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	G	356,793,997	351,791,739

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
REVENUS D'INTERETS			
Placements à l'étranger	G	6,028,540	6,350,559
Produits de placements, prêts et avances à l'État Haïtien		2,798,720	1,664,919
Prêts au personnel et institutions financières		493,765	463,329
Autres		240,885	51,146
	23	9,561,910	8,529,953
FRAIS D'INTERETS			
Obligations BRH		1,114,495	1,296,823
Bons BRH		1,209,197	983,164
Emprunts étrangers		141,175	230,272
Autres		65,710	243,773
	23	2,530,577	2,754,032
REVENUS NETS D'INTERETS		7,031,333	5,775,921
Résultat sur portefeuille de valeurs mobilières			
Gain sur ventes des valeurs immobilières		3,500,141	635,158
Dividendes		16,363	16,484
		3,516,504	651,642
PRODUIT NET BANCAIRE		10,547,837	6,427,563
COMMISSIONS ET AUTRES		3,088,980	436,347
RESULTAT OPERATIONNEL		13,636,817	6,863,910
CHARGES D'EXPLOITATION GENERALES			
Rémunérations et charges sociales		8,418,822	4,622,263
Dépenses administratives		1,331,567	989,054
Entretien de la circulation fiduciaire	24	939,328	360,647
Dotation aux amortissements		416,692	360,407
Dépenses relatives à la gestion des actifs		244,145	179,360
Dons et contribution	25	387,272	75,078
Autres dépenses		39,228	3,156
Dotation pour mauvaises créances		-	18,133
Charges d'exploitation générale		11,777,054	6,608,098
REVENUS NETS DE L'EXERCICE		G 1,859,763	255,812

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État de variation des capitaux propres
Exercice terminé le 30 septembre 2020
(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital (note 22)	Réserves spéciales	Réserve légale (note 22)	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus-values latentes sur portefeuille de placements (note 20)	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2019	50,000	(10,909,730)	112,662	3,806,309	32,234,606	823,535	719,004	(759,963)	1,030,749	27,107,172
Résultat net de l'exercice	-	1,859,763	-	-	-	-	-	-	-	1,859,763
Dividendes à payer à l'État	-	(63,954)	-	-	-	-	-	-	-	(63,954)
Virement à la réserve légale	-	(185,976)	185,976	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de change	-	-	-	-	(8,080,775)	-	-	-	-	(8,080,775)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	(827,756)	-	1,622,939	-	-	-	795,183
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite- prestation définies	-	-	-	-	-	-	-	(5,331,158)	229,883	(5,101,275)
Solde au 30 septembre 2020	50,000	(9,299,897)	298,638	2,978,553	24,153,831	2,446,474	719,004	(6,091,121)	1,260,632	16,516,114

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État de variation des capitaux propres
Exercice terminé le 30 septembre 2019
(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital (note 22)	Réserves spéciales	Réserve légale (note 22)	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus-values latentes sur portefeuille de placements (note 20)	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2018	50,000	(11,097,379)	87,081	574,212	19,821,537	(8,469,242)	719,004	244,650	944,677	2,874,540
Résultat net de l'exercice	-	255,813	-	-	-	-	-	-	-	255,813
Dividendes à payer à l'État		(42,583)								(42,583)
										-
Virement à la réserve légale		(25,581)	25,581				-			-
Résultat de change					12,413,069					12,413,069
Autres éléments du résultat global										-
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				3,232,097		9,292,777				12,524,874
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite- prestation définies								(1,004,613)	86,072	(918,541)
Solde au 30 septembre 2019	50,000	(10,909,730)	112,662	3,806,309	32,234,606	823,535	719,004	(759,963)	1,030,749	27,107,172

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	1,859,763	255,812
<i>Éléments de conciliation du revenu net aux liquidités résultant des activités d'exploitation</i>			
Dotations aux amortissements net des régularisations	12	431,040	360,407
(Récupération) provisions pour pertes de valeur sur prêts		(168)	18,133
Effet de change suite à la réévaluation de la participation des organismes financiers inter		1,460,624	(6,541,683)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation</i>			
Augmentations des prêts et avances, net		(35,596,563)	(24,639,586)
Billets en monnaies en circulation	14	29,703,636	14,194,522
Engagements en devises	15	(8,806,301)	19,767,639
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	17	2,312,068	9,538,625
Engagements envers les banques		(3,757,662)	(3,610,382)
Dépôts du Gouvernement Central	9	(1,937,493)	7,980,578
Engagements envers les autres institutions		1,109,016	403,187
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		(15,565,159)	29,008,329
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(28,787,199)	46,735,581
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Diminution (augmentation) des placements étrangers	6, 7	42,377,346	(44,921,758)
(Augmentation) diminution des placements locaux	8	(895,284)	1,250,328
Acquisitions d'immobilisations	12	(462,716)	(665,936)
Liquidités provenant des (utilisées dans) activités d'investissement		41,019,346	(44,337,366)
Augmentation (diminution) nette des liquidités		12,232,147	2,398,215
Liquidités au début de l'exercice		11,157,861	8,759,646
Liquidité à la fin de l'exercice	6 G	23,390,008	11,157,861

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

ORGANISATION

Note 1 – Cadre juridique et activités

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'État Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifiée en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'État Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaies reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'organisation de la Banque Centrale n'a pas connu de changement significatif au cours de l'exercice écoulé.

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

1.1 Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2020

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BRH par référence à la loi organique et aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

1.1 *Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2020 (suite)*

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or et l'argent monétaires qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est la gourde, monnaie nationale Haïtienne. Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliers de Gourdes.

1.2 *Exercice*

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

1.3 *Principes et méthodes d'évaluation*

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse en monnaies étrangères et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût en devise converti en gourdes au taux de clôture.

b) Avoirs en or

Les avoirs en or sont suivis sur la base de leur prix de revient en Gourdes à la date d'acquisition.

Le stock d'or monétaire est évalué en date de clôture comptable en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation positifs qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoirs en or est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de change latents et réalisés sont comptabilisés dans un compte de réserve «Réserve de réévaluation de change» au sein des capitaux propres, conformément à l'article 56 de la loi organique.

Les cours retenus à la clôture de l'exercice sont indiqués ci-après.

(En gourdes haïtiennes)	2020	2019
Dollar des États-Unis (USD)	65.9193	93.3162
Euro (EUR)	77.2640	101.7053
Droit de Tirage Spécial (DTS)	92.7860	127.21853
Once d'or	124,383.1272	138,602.55

d) Placements en devises étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (*gestion déléguée*). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements financiers sont placés dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte «Réserve de plus-value non réalisée sur portefeuille» jusqu'à la cession ou l'échéance des titres. Les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat à leur date de réalisation.

Les actifs financiers (*créances et titres du portefeuille*) pour lesquels il existe des indications objectives de perte de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

e) Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût historique. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés selon le taux d'intérêt contractuel.

f) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation. Les terrains ne sont pas amortissables.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées d'usage (en mois)</u>
Terrains	non amortissable
Constructions	240
Matériel et mobilier du bureau	48
Matériel informatique	60
Logiciels informatiques	12
Matériel roulant	48
Équipements	60
Installations	60
Aménagements, extensions, agrandissement	60

Lors du séisme du 12 janvier 2010, certains immeubles de la banque ont subi des dommages importants. Les pertes correspondantes ont été évaluées et enregistrées à concurrence de la valeur aux livres.

Il peut être procédé de façon exceptionnelle à des réévaluations d'actifs. Ces réévaluations sont alors effectuées sur la base de travaux d'expertise réalisés par des experts indépendants. Les écarts de réévaluation ainsi constatés sont imputés aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront dé-comptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

La dernière réévaluation a eu lieu en septembre 2010 à la suite du séisme.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

h) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaies figurant au passif du bilan de la BRH correspond à la valeur faciale des billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est le correspondant bancaire de l'État Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenues par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrits dans les livres de la BRH.

Les différences de change résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte « Avance différence de change FMI ».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'État Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés, ainsi que les facilités élargies de crédit auprès de cette institution.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'État et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (*avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI*).

Les tirages effectués par l'État auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment de rembourser au FMI ou de réévaluer les engagements FMI, les différences entre les montants versés à l'état et la dette vis-à-vis du FMI sont portés directement au compte «Avance Différence de change FMI».

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (*comptes FMI n°1, FMI n°2 et FMI compte titres*) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte « Différence de change FMI ».

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI (suite)

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte « Différence de change FMI ».

j) Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

k) Retraites

La Banque verse à ses employés une indemnité lors de leur départ à la retraite. Cette indemnité constitue un régime à prestations définies.

Par ailleurs, la Banque à travers le Fonds de retraite du personnel, assure le versement de pension à ses retraités. Cet engagement constitue également un régime à prestations définies.

Un régime à prestations définies est un plan qui définit les prestations dont bénéficiera l'adhérent au moment de la retraite, généralement tributaires de facteurs comme le taux d'accumulation, l'âge, les années de service et la rémunération moyenne. Une évaluation actuarielle du coût du plan est effectuée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Dès que l'adhérent atteint l'âge de la retraite, sa pension est calculée sur la base de la dernière rémunération ouvrant droit à pension et la pension est soumise à un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les rendements attendus et réalisés des actifs sont immédiatement comptabilisés par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

k) Retraites (suite)

Le passif au titre des retraites est comptabilisé dans la rubrique «autres montants à payer» au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des prestations définies que la Banque doit verser, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan.

Le passif inclut également l'engagement au titre du boni versé aux retraités bénéficiaires du Fonds de Retraite par la Banque, ainsi que les indemnités à verser par la Banque lors du départ à la Retraite de ses employés.

La valeur actuelle des obligations de prestations de retraite post emploi est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées, y compris le taux d'actualisation. À la fin de chaque exercice, la Banque détermine le taux d'actualisation approprié ainsi que d'autres variables qui doivent être utilisés pour déterminer la juste valeur des obligations de retraite post emploi futures estimées. Le taux d'actualisation est déterminé sur la base des rendements des marchés à la fin de l'exercice pour des obligations de sociétés de haute qualité, et les estimations des autres variables sont effectuées sur la base du meilleur jugement de la Banque.

l) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

m) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif, incluant les provisions, sont évalués au coût.

n) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets et de fabrication des pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation. Les coûts des stocks de billets non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs pour leur prix de revient.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

o) Capital social

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à G 50 millions. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

p) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante : 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

q) Réserves pour réévaluation d'immeubles

Les réserves pour réévaluation d'immeubles correspondent aux surplus nets des réévaluations des immeubles en 2006 et des terrains et des immeubles en 2010 suite au séisme du 12 janvier.

r) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

3) GESTION DES RISQUES

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidité, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

Le risque de liquidité surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de la liquidité sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation avec ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidité vu qu'elle n'a généralement pas de dettes importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers :

- ✓ Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances étrangères du gouvernement.
- ✓ Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

B) RISQUE DE CRÉDIT

b1- Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants :

- ✓ Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles
- ✓ Fixer des critères de maturité maximale
- ✓ Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de titre ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

b2- Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

b3- Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecteraient les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

c1- Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement et aux institutions financières dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement. La rémunération des Obligations BRH est fonction d'un taux fixe et de la variation du taux moyen d'acquisition des dollars des États Unis d'Amérique.

La BRH demeure toutefois sensible au risque de taux d'intérêts au titre de son portefeuille de placements obligataires à l'étranger.

c2- Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation aux capitaux propres.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2020 et 2019.

Ces stocks d'or détenus par la BRH et confiés à des tiers sont évalués comme suit :

30 septembre 2020

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la fédéral réserve Bank	1,307.53	7,465	162,634	155,170
Or en dépôt chez Scotiabank	56,905.49	4,254,700	7,078,083	2,823,383
Total	58,213.02	4,262,165	7,240,717	2,978,553

30 septembre 2019

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la fédéral réserve Bank	1,307.53	7,465	181,227	173,763
Or en dépôt chez Morgan Stanley Smith Barney	56,905.49	4,254,700	7,887,246	3,632,546
Total	58,213.02	4,262,165	8,068,473	3,806,309

La diminution du solde par rapport à l'exercice précédent résulte de l'appréciation de la gourde. En effet, l'once d'or exprimée en gourdes est passé de G 138,602.55 au 30 septembre 2019 à G 124,383.13 au 30 septembre 2020 alors que les cours de l'or en vigueur au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 étaient respectivement de : USD 1,886.90 et USD 1,485.30 par once d'or.

Ces réserves ne portent pas intérêts.

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS de la République d'Haïti et se décompose comme suit :

	2020		2019		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Position de réserve	20,543,047	1,906,108	20,543,047	2,613,456	(707,348)
Avoirs en droits de Tirages Spéciaux	23,349,622	2,166,518	27,628,479	3,514,855	(1,348,337)
Total	43,892,669	4,072,626	48,171,526	6,128,311	(2,055,685)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

Les opérations de l'État Haïtien avec le FMI sont régies par l'article VIII des statuts du FMI. Les souscriptions des pays membres constituent la base des ressources du Fonds. À chaque pays est assigné une quote-part. Les quotes-parts souscrites sont constituées en devises par les états membres à concurrence de 25% et, en monnaie nationale, à concurrence de 75%. La position de réserve d'un pays auprès du FMI est égale à la différence entre sa quote-part et la souscription versée en monnaie nationale.

Position de réserve

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	2020		2019		Variation
	En milliers de		En milliers de		En milliers de
	En DTS	Gourdes	En DTS	Gourdes	Gourdes
Quota FMI	163,800,000	15,198,352	163,800,000	20,838,395	(5,640,043)
FMI, Compte no 1	(36,290,445)	(3,367,246)	(36,290,445)	(4,616,817)	1,249,571
FMI, Compte titres	(106,966,508)	(9,924,998)	(106,966,508)	(13,608,122)	3,683,124
Total	20,543,047	1,906,108	20,543,047	2,613,456	(707,348)

La quote-part est restée stable en l'absence de décision d'augmentation par le Conseil d'Administration du FMI. La position de réserve en DTS est demeurée stable. La variation constatée est due exclusivement à la dépréciation du cours du DTS qui est passé de G 127.2188 au 30 septembre 2019 à G 92.7860 au 30 septembre 2020.

Les comptes FMI no. 1 et le compte de titres correspondent à la quote-part réglée en monnaie nationale ou sous forme de titres par l'État Haïtien. En qualité de dépositaire, la BRH tient les comptes enregistrant les avoirs du FMI en Gourdes. Ces comptes constituent des engagements de la BRH vis-à-vis du Fonds (**note 16**).

Au 30 septembre 2020, le compte FMI no. 1 et le compte de titres présentent respectivement des soldes créditeurs de G 3,367 millions et G 9,924 millions. En l'absence d'évolution des soldes en DTS de ces comptes, leur variation résulte exclusivement de l'évolution du cours du DTS.

AVOIR EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours des exercices 2020 et 2019, le Fonds Monétaire International (FMI) n'a accordé aucune allocation additionnelle de droits de tirages spéciaux à Haïti. Le solde des disponibilités en DTS 23,349 mille en 2019 et 27,628 mille en 2019 respectivement, représente le net des intérêts perçus et des commissions et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflété au poste Contributions et Engagements envers les organismes financiers internationaux, conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales.

Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué :

	2020		2019	
	En DTS	En Gourdes	En DTS	En Gourdes
Solde au début de l'exercice	27,628	3,514,854	35,477	3,463,766
Intérêts perçus	140	18,276	396	45,021
Effet de réévaluation	-	(794,453)	-	989,982
Commissions payées, net	(4,419)	(572,158)	(8,245)	(983,915)
Solde à la fin de l'exercice	23,349	2,166,519	27,628	3,514,854

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'État Haïtien.

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Billets, pièces de monnaie et chèques	3,220,277	3,514,880	(294,603)
Avoirs dans les banques non résidentes	20,169,479	7,642,672	12,526,807
Valeur en transit sur le pays	252	309	(57)
Liquidités	23,390,008	11,157,861	12,232,147
Valeurs en transit sur l'étranger	2,876	551	2,325
Remises en transit en devises sur le pays	40,934	(551)	41,485
Collatéral (a)	1,083,970	3,105,459	(2,021,489)
Placements en devises étrangères	129,960,773	170,316,628	(40,355,855)
Total	154,478,561	184,579,948	(30,101,387)

(a) Le compte Citibank collatéral enregistre des dépôts de garantie constitués auprès de la Citibank New York en couverture d'une lettre de crédit sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devises, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien.

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Billets devises guichets	18,176	29,490	(11,314)
Billets devises non triés	42,447	244,158	(201,711)
Billets devises caveau	3,087,067	2,830,467	256,600
Pièces devises caveau	398	564	(166)
Sous-total sièges	3,148,088	3,104,679	43,409
Billets devises Cap Haïtien	72,189	410,201	(338,012)
Total	3,220,277	3,514,880	(294,603)

Avoirs dans les banques non résidentes

Les avoirs dans les banques non résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue en dollars américains et en euros.

Banque	2020		2019	
	En devises	En milliers de Gourdes	En devises	En milliers de Gourdes
Correspondants USD				
Citibank NY	201,265,079	13,267,253	56,084,043	5,233,549
Fédéral Reserve	85,985,828	5,668,126	21,351,033	1,992,397
Crow Agents Bank Limited	16,351,213	1,077,860	535,359	49,958
Citibank collatéral	307,365	20,261	307,333	28,679
Citibank IDA	12,361	815	12,361	1,153
Bladex	133	9	176,783	16,497
Bladex collatéral	810,271	53,413	487,188	45,463
BRH Main	-	-	-	-
Sous-total	304,732,250	20,087,737	78,954,100	7,367,696
Correspondant EUR				
Banque de France	1,057,960	81,742	2,703,649	274,976
Total	305,790,210	20,169,479	81,657,749	7,642,672

Les dépôts à vue en dollars sont rémunérés à des taux moyens de rendement de 0.71% et 1.29% en 2020 et 2019, respectivement.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Placements en devises étrangères

Les placements en devises étrangères sont constitués d'un portefeuille de liquidités, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux États-Unis. Le portefeuille de la BRH en dollars américains est composé de liquidités et d'actifs financiers disponibles à la vente (*Bons du Trésor, Bons émis par les agences fédérales américaines, Obligations municipales et titres de sociétés*).

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur (*valeur de marché*) par capitaux propres, les réévaluations de juste valeur au regard du prix de revient (*plus et moins-values latentes*) étant comptabilisées via un compte de réserve en attendant leur réalisation effective lors de la vente ou de l'échéance.

Au **30 septembre 2020**, la décomposition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2020			Total
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	
Liquidités	\$10,151,802	\$10,151,802	-	10,151,802
Money market	<u>\$186,229,984</u>	<u>\$186,229,984</u>	-	<u>186,229,984</u>
Sous-total	196,381,786	196,381,786	-	196,381,786
Obligations				
gouvernementales	\$372,152,413	\$382,819,742	\$1,537,480	384,357,222
Obligations municipales	\$110,585,481	\$113,289,522	\$1,218,697	114,508,219
Obligations de sociétés	\$1,192,656,749	\$1,223,338,258	\$10,971,854	1,234,310,113
Assets-backed securities	<u>\$1,035,156</u>	<u>\$1,043,350</u>	<u>\$1,146</u>	<u>1,044,496</u>
Sous-total	1,676,429,799	1,720,490,872	13,729,177	1,734,220,049
Actions	\$47,859,286	\$40,911,376	-	40,911,376
Fonds négociés en bourse (ETF)	-	-	-	-
Total	\$1,920,670,870	\$1,957,784,034	\$13,729,177	\$1,971,513,211
Équivalent en Gourdes	HTG126,609,279,255	HTG129,055,753,053	HTG 905,017,749	HTG 129,960,770

À concurrence des encours des tirages effectués sur une ligne de crédit approuvée au 30 septembre 2020, une partie du portefeuille sert à garantir ces encours auprès du gestionnaire dépositaire (**note 18**) en 2020 et 2019.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

L'information ci-dessus présente la ventilation du portefeuille d'obligations par catégorie de rating tel que publié par Standard and Poor.

Tableau 2		
Credit Rating	Juste valeur et intérêts courus	In %
AAA	290,674,916	16.76%
AA+	154,758,683	8.92%
AA	41,153,487	2.37%
AA-	28,239,959	1.63%
A+	119,047,674	6.86%
A	194,466,367	11.21%
A-	264,116,453	15.23%
BBB+	330,873,932	19.08%
BBB	284,784,237	16.42%
BBB-	19,282,256	1.12%
BB	6,280,158	0.37%
D	541,928	0.03%
Grand Total	1,734,220,050	100%

Les justes valeurs sont déterminées à partir des données du marché (*niveau 1*) de données observables pour des instruments financiers similaires (*niveau 2*) et de données non observables pour des instruments comparables (*niveau 3*). La répartition par niveau pour les obligations s'établit comme suit au 30 septembre 2020.

Tableau 3		
Liquidité	Juste valeur et intérêts courus	In %
Niveau I	1,697,183,888	97.86%
Niveau II	25,485,667	1.47%
Niveau III	11,550,495	0.67%
Grand Total	1,734,220,050	100%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Au 30 septembre 2019, la décomposition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

2019				
Placement	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	Total
Liquidités	11,938	\$11,938	-	11,938
Money Market	-	-	-	-
Obligations gouvernementales	\$652,598	\$658,174	\$2,822	660,996
Obligations municipales	\$71,959	\$72,506	\$748	73,254
Obligations de sociétés	\$1,021,274	\$1,027,435	\$11,152	1,038,587
Assets-backed securities	\$2,291	\$2,274	-	2,274
Actions	\$41,548	\$38,107	-	38,107
Fonds négociés en bourse (ETF)	-	-	-	-
Total	\$1,801,608	\$1,810,434	\$14,722	\$1,825,156
Équivalent en Gourdes	HTG 168,119,212	HTG 168,942,893	HTG 1,373,735	HTG 170,316,628

7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

La participation de l'État Haïtien au FMI est de 163.800.000 DTS (**note 5**) au 30 septembre 2020 (*situation inchangée depuis le 30 septembre 2016*).

Cette participation, au même titre que les participations suivantes de l'État dans les organismes internationaux, est portée par la Banque Centrale :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	3,284,333	4,649,343	(1,365,010)
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	511,403	723,948	(212,545)
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	331,856	469,780	(137,924)
Association Internationale de Développement (IDA)	72,690	102,949	(30,259)
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	339,332	391,145	(51,813)
Fonds Multilatéral d'Investissement	32,960	27,995	4,965
Société Internationale de Financement (IFC)	413,116	76,706	336,410
Agence de Garantie des Invest. Multilatéraux (MIGA)	10,697	15,145	(4,448)
Total	4,996,387	6,457,011	(1,460,624)

Ces participations sont souscrites en devises ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti. Au cours de l'exercice 2020, en fonction des décisions prises par les responsables de Gouvernance de ces institutions la participation de l'État au Fonds Multilatéral d'Investissement et à la Société Internationale de Financement a augmenté.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

8) PLACEMENTS LOCAUX

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit (BNC) et des obligations du Trésor Haïtien souscrites par la BRH.

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Placements en titres/obligations dans les institutions financières	275,000	275,000	-
Total	275,000	275,000	-

Avances BNC

Les placements à la BNC sont des obligations subordonnées émises en date du 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêts de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la (BNC) et la (BRH).

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'État Haïtien et les intérêts à recevoir. Le solde se compose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Titres du Gouvernement Central (a)	104,283,220	-	104,283,220
Avances à consolider (b)	23,720,796	<u>104,283,220</u>	<u>(80,562,424)</u>
Avances portant intérêts	128,004,016	104,283,220	23,720,796
Prêts FMI rétrocédé à l'État Haïtien (c)	13,958,861	2,803,302	11,155,559
Intérêts à recevoir sur prêts au Gouvernement Central	2,021,480	-	2,021,480
Fonds de Garantie BRH (d)	21,424	30,328	(8,904)
Avances différences de change FMI (e)	(383,296)	6,066,801	(6,450,097)
Total	143,622,485	113,183,651	30,438,834

a) Dans le cadre du Protocole, en date du 26 février 2021 l'État a reconnu que l'encours des créances de la BRH s'élève à 143,9 milliards de gourdes toutefois le montant 23.7 milliards de gourdes sera arrêté dans les livres de la BRH au titre d'avances à consolider étant donné que les prêts de rétrocession du FMI, les intérêts à recevoir sur les titres du Gouvernement ainsi que les titres négociables et non négociables sont assortis de conditions particulières de remboursement.

b) Avances à consolider

Ce montant correspond aux créances de la BRH sur l'État Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH en date du 1^{er} février 2021. Cette consolidation de G 23,720 millions porte sur les avances à consolider au 30 septembre, sur les déficits du Trésor et sur les arriérés d'intérêts sur avances à consolider.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

En milliers de gourdes	2020	2019
Avances au Trésor – Pacte de Gouvernance Économique et Financière (f)	16,736,950	-
Intérêts sur avances au Gouvernement	776,482	1,450,000
Solde du Compte Central du Trésor Public (g)	6,207,364	16,644,044
Avances à consolider	-	86,189,176
Total	23,720,796	104,283,220

Conformément au Protocole d'Accord, les Avances à Consolider au 30 septembre 2020 seront échangées au 1^{er} octobre suivant à concurrence d'une valeur nominale équivalente contre des titres négociables. Ces titres négociables seront constitués d'un portefeuille de certificat de trésorerie au taux variable de 8% l'an payable en cinquante ans du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2070, y compris une période de grâce de 10 ans.

Dans le cadre du Protocole d'accord du 11 mars 2020, l'État s'est engagé à supporter des intérêts de 8% capitalisés mais non productifs d'intérêts sur 20 milliards de gourdes et à supporter des intérêts de 0.5% capitalisés mais non productifs d'intérêts sur le solde restant dû soit 84.3 milliards de Gourdes. Un différé de remboursement du capital et des intérêts d'une durée de 10 ans a été concédé. Il sera suivi d'une période d'amortissement de 40 ans.

La BRH utilisera les certificats de trésorerie négociables pour mener sa politique monétaire, en plus des autres instruments dont elle dispose déjà.

Les intérêts générés au cours de l'exercice sur les encours sont répartis ainsi :

En milliers de gourdes	2020	2019
Intérêts sur titres	2,021,467	-
Intérêts sur avances	777,290	1,664,219
Total	2,798,720	1,664,219

Intérêts à recevoir sur prêt au Gouvernement Central

Pendant cette période de grâce, les intérêts seront comptabilisés dans un compte de créances, non productif d'intérêts dont le solde au bout de la dixième année fera l'objet d'un calendrier de remboursement après négociation entre le MEF et la BRH.

c) Prêts FMI rétrocédés à l'État Haïtien

Ce montant représente les gourdes versées à l'État Haïtien dans le cadre d'accords de rétrocession sur les Facilité de Crédit Rapide et la Facilité de Crédit Élargie (**note 16**).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

d) Fonds de garanties BRH

La BRH s'est porté garant d'un programme de l'état "Chanje lavi, Chanje metye" à hauteur de G 21.42 millions.

e) Avances différence de change FMI

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS.

Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

- f)** Les avances au Trésor ont été consenties dans le cadre d'un **Pacte de Gouvernance Économique et Financière** signé le 5 juin 2020. Le MEF et la BRH ont convenu de compenser les insuffisances de ressources de l'État par des avances de la BRH à l'intérieur du financement monétaire inscrit au budget de la république. Tout dépassement enregistré par rapport au plafond d'avances convenu entre le MEF et la BRH, sera rénuméré au taux d'intérêts le plus bas du marché monétaire correspondant à celui des Bons BRH à 7 jours. Ces avances effectuées dans un compte autre que le compte Central du Trésor ont servi à financer les dépenses essentielles de l'État.

g) Compte Central du trésor et avances – Pacte de Gouvernance Économique et Financier

Ce poste s'analyse comme suit :

Le compte Central du Trésor et les avances directes effectuées pour financer les insuffisances de ressources l'État s'analysent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Déficit cumulé au 30/09/19	47,154,979	30,510,935	16,644,044
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public	202,682,993	131,334,672	71,348,321
Recettes publiques	(196,475,628)	(114,690,628)	(81,785,000)
Fonds de financement (déficit) du trésor public	53,362,344	47,154,979	6,207,365
Avance au Trésor – Pacte du Gouvernance Économique	16,736,950	-	16,736,950
Total financement du déficit	22,944,315	-	22,944,315

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque a pour objet « d'exercer toutes les activités de Banquier de l'État, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit ».

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

g) Compte Central du trésor (suite)

À cet effet, les recettes douanières, les recettes internes (*recettes perçues par la Direction Générale des Impôts*) et les recettes diverses (*frais payés à l'immigration pour les passeports, frais de visa, permis de séjour*) sont collectées dans les différents guichets de la BRH pour le compte de l'État Haïtien au niveau de l'Administration Générale des Douanes et de la Direction Générale des Impôts.

Les dépenses budgétaires du personnel, de fonctionnement et les subventions de l'État sont effectuées par la BRH sur ordre de l'État.

Le déficit enregistré au compte du Trésor correspond à la différence entre les recettes collectées par la BRH et les dépenses effectuées par la BRH, pour le compte de l'État.

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Prêts et avances au personnel (a)	5,116,454	4,540,401	576,053
Intérêt à recevoir sur prêts au personnel	15,496	13,674	1,822
Provisions pour créances douteuses (b)	(392,192)	(392,360)	168
Total	4,739,758	4,161,715	578,043

a) Les prêts et les avances au personnel se détaillent comme suit au 30 septembre :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Avances au personnel	1,976,490	1,631,853	344,637
Prêts hypothécaires	1,905,790	1,832,695	73,095
Avances spéciales	1,155,628	1,025,776	129,852
Assurance hypothécaire	48,943	39,796	9,147
Avance intégration pour fonds de pension	13,959	-	13,959
Effets escomptés au personnel	10,630	10,281	349
Prêts relais (avance spéciale logement)	3,646	-	3,646
Autres avances aux personnels	1,368	-	1,368
Total	5,116,454	4,540,401	576,053

Au 30 septembre 2020, les prêts aux employés portent des intérêts de 4% l'an et les avances portent des intérêts de 4% et de 5% selon que les périodes de remboursement s'échelonnent sur 60 ou 72 mois.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS (SUITE)

b) Cette provision se rapporte aux prêts inactifs, lesquels sont provisionnés à 100% au 30 septembre 2020 et 2019. La provision a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Solde début	392,360	374,227
(Récupération) dotation de provision pour perte de valeur sur prêt	(168)	18,133
Total	392,192	392,360

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires (a)	16,998,953	13,040,282	3,958,671
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires (b)	2,769,411	2,273,942	495,469
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	123,939	35,423	88,516
Réescomptes aux institutions financières	0.00	0.00	-
Total	19,892,303	15,349,647	4,542,656

a) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement de programmes et de projets de développement. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 15 ans et portent des taux d'intérêts de 1.5% ou 3% l'an selon les modalités de chaque prêt.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (SUITE)

b) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement du programme de Facilité de Crédit des Entreprises à l'Exportation. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 120 mois et portent des taux d'intérêts de 0.5% l'an selon les modalités de chaque prêt.

Les termes d'échéance des remboursements des prêts et avances à ces institutions se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires bancaires	16,998,953	-	1,318,386	15,680,567
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires	2,769,411	16,683	-	2,752,728
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	123,939	-	-	123,939
Réescomptes aux institutions financières	-	-	-	-
Total	19,892,303	16,683	1,318,386	18,557,234

12) IMMOBILISATIONS

Les différentes immobilisations détenues par la banque ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Valeurs brutes - Immobilisations corporelles (a)	9,168,093	8,803,441	364,652
Valeurs brutes - Immobilisations incorporelles (b)	111,845	13,780	98,065
Sous - total	9,279,938	8,817,221	462,717
Amortissements - Immobilisations corporelles (a)	(3,536,376)	(3,141,425)	(394,951)
Amortissements - Immobilisations incorporelles (b)	(41,228)	(5,138)	(36,090)
Sous - total	(3,577,604)	(3,146,563)	(431,041)
Valeurs brutes - Immobilisations financières (c)	224,273	317,483	(93,210)
Total	5,926,607	5,988,141	(61,534)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(a) Les immobilisations corporelles et incorporelles se présentent comme indiqué ci-dessous au 30 septembre 2020 :

(En milliers de gourdes)	Valeur brute		Autres mouvements	Valeur brute
	au	Acquisition	(reclassements /régularisations /transferts)	au
	30/09/2019			30/09/2020
Terrains	966,345	-	(4,191)	962,154
Immeubles	2,033,454	1,661	-	2,035,115
Matériels et mobilier	80,788	8,556	(5,893)	83,451
Matériel informatique	134,216	60,885	(33,226)	161,875
Logiciels Informatiques	13,780	111,845	(13,780)	111,845
Matériels roulants	109,124	24,721	(19,133)	114,712
Equipements	718,029	116,027	(20,574)	813,482
Installations	82,014	2,252	(1,345)	82,921
Aménagement Ext & Agr	36,014	6,068	(1,406)	40,676
Immobilisations en cours	3,088,274	218,252	(71,328)	3,235,198
Biens complètement amortis	1,555,184	-	83,325	1,638,509
Total	8,817,222	550,267	(87,551)	9,279,938

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Cumul Amort.		Autres mouvements	Cumul Amort.
	et provision	Amortissement	(reclassements /régularisations /transferts)	et provision
	30/09/2019	de l'exercice		30/09/2020
Immeubles	950,982	102,074	-	1,053,056
Matériels et mobilier	45,799	16,444	(4,424)	57,819
Matériel informatique	49,052	28,568	(16,455)	61,165
Logiciels Informatiques	5,138	49,870	(13,780)	41,228
Matériels roulants	61,488	28,579	(18,215)	71,852
Equipements	427,204	165,773	(19,567)	573,410
Installations	36,584	16,396	4,704	57,684
Aménagement Ext & Agr	15,132	8,988	(1,239)	22,881
Biens complètement amortis	1,555,184	-	83,325	1,638,509
Total	3,146,563	416,692	14,349	3,577,604

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(b) Les immobilisations incorporelles sont ainsi réparties :

(En milliers de gourdes)	Valeur brute au 30/09/2019	Addition	Autres mouvements (reclassements /régularisations/transferts)	Valeur brute au 30/09/2020
Logiciels Informatiques	13,780	111,845	(13,780)	111,845
Amortissement accumulé	(5,138)	(36,090)	-	(41,228)

(c) Les immobilisations financières représentent des titres de Bladex (*Banque Latino-Américaine De commerce Extérieur*), titres de participation cotés aux États-Unis. Ces titres sont valorisés à la clôture à la juste valeur par le compte de résultat.

13) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
A recevoir sur contrat d'échange à terme de devises (a)	5,642,037	4,653,543	988,494
Stock de pièces et de billets (b, c)	2,161,198	1,658,561	502,637
Remises en transit sur le pays	465,954	1,541	464,413
Comptes à recevoir	366,645	194,967	171,678
Frais payés d'avances	153,547	399,775	(246,228)
Stock de fournitures de bureau et autres	107,618	90,089	17,529
Dépôts de cautionnements	470	470	-
Autres	2,652,084	600,896	2,051,188
Total	11,549,553	7,599,842	3,949,713

(a) Au 30 septembre, la BRH est liée par divers contrats d'échange de devises avec des institutions financières locales. En vertu de ces contrats initiés dans le cadre des mesures de politique monétaire ou à la demande de ces institutions, la BRH reçoit des dollars ou des gourdes de ces institutions en contrepartie de la monnaie d'échange à un taux contractuel. Ces contrats sont conclus pour une durée de 120 jours à 5 ans à des taux d'intérêts variant de 0% à 3.50%.

Les contrats effectifs au 30 septembre 2020 se résument comme suit :

	2020		2019	
	À recevoir	À payer (notes 15a, a1)	À recevoir	À payer (notes 15a, a1)
En gourdes	5,642,037	-	2,976,362	1,246,434
En dollars	-	4,106,223	1,677,181	3,429,370
	5,642,037	4,106,223	4,653,543	4,675,804

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

13) AUTRES ACTIFS (SUITE)

b) Stock de pièces et billets

Ce poste est constitué des billets et monnaies non encore mis en circulation à la clôture de l'exercice. Ces stocks sont valorisés au prix de revient.

Lors de la mise en circulation, les billets et les pièces concernés sont valorisés selon la méthode FIFO et comptabilisés en charges pour leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non mis en circulation sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO.

Les stocks de signes monétaires émis mais non encore mis en circulation sont valorisés en stocks à la clôture sur la base de leur prix de revient.

c) Le stock de signes monétaires se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Stock de billets neufs	1,854,347	549,975	1,304,372
Stock de billets neufs en transit	-	525,305	(525,305)
Stocks de pièces de monnaies	306,851	583,281	(276,430)
Total	2,161,198	1,658,561	502,637

Le poste Billets neufs en transit correspond aux stocks de billets neufs en transit entre l'imprimeur étranger et la Banque Centrale. Ces stocks sont calculés au prix de revient.

14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	Émissions	Destructions	2019	Variation
Billets émis	99,953,036	41,091,700	(11,287,510)	71,187,328	28,765,708
Pièces de monnaie émises	1,038,482	-	-	-	1,038,482
Encaisse	(4,757,431)	-	-	(4,656,877)	(100,554)
Total	96,234,087	41,091,700	(11,287,510)	66,530,451	29,703,636

Au 30 septembre, les billets et pièces de monnaie émis représentent les billets et pièces de monnaie juridiquement émis, déduction faite de l'encaisse.

Au cours de l'exercice 2020 et 2019 G 41 milliards et 23.8 milliards respectivement ont été juridiquement émis par la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Engagement en devises	82,786,999	92,852,690	(10,065,691)
Engagement en monnaie locale	52,615,962	53,094,610	(478,648)
Engagement envers le Gouvernement Central	29,706,988	31,593,816	(1,886,828)
Bons BRH	-	3,562,000	(3,562,000)
Obligations BRH	4,563,232	3,816,872	746,360
Total	169,673,181	184,919,988	(15,246,807)

Les comptes d'engagement comprennent des comptes de dépôts à vue ouverts ou d'autres obligations envers les déposants et créiteurs à la BRH, ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

a) Engagements en devises

Les comptes engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Engagements envers les autres institutions non résidentes (a2)	1,170,865	3,107,089	(1,936,224)
Engagements envers les institutions bancaires résidentes (a1)	79,148,043	86,644,978	(7,496,935)
Engagements envers les institutions non bancaires résidentes	1,634,249	2,076,285	(442,036)
Engagements envers les entreprises publiques	459,536	519,038	(59,502)
Chèques certifiés et comptes spéciaux Dollars	295,089	501,662	(206,573)
Engagements envers EximBank	-	-	-
Engagements en Dollars	82,707,782	92,849,052	(10,141,270)
Institutions financières monétaires bancaire Euro	79,166	3,567	75,599
Engagements en Euro	79,166	3,567	75,599
Compte FMI no 2	51	71	(20)
Engagements en DTS	51	71	(20)
Total	82,786,999	92,852,690	(10,065,691)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

(a1) Ce poste comprend :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Dépôts à vue	76,676,069	85,291,893
Compte à payer-change de devises	2,471,974	1,353,085
Total	79,148,043	86,644,978

(a2) Ce poste comprend des engagements de garantie octroyés à des fournisseurs en dollars US pour compte de l'État Haïtien. Les comptes de dépôt de l'État sont débités à la mise en place de ces garanties et les engagements envers les fournisseurs sont enregistrés.

b) Engagements en monnaie locale

Les comptes engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Dépôts des institutions financières (b1)	50,040,321	51,696,392	(1,656,071)
Dépôts entreprises publiques	1,246,778	845,124	401,654
Autres dépôts	1,328,863	553,094	775,769
Total	52,615,962	53,094,610	(478,648)

(b1) Contrairement à 2019, ce poste n'enregistre aucun engagement envers les institutions bancaires résidentes

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Dépôts à vue	50,040,321	50,449,958	(409,637)
Compte à payer-échange de devise	-	1,246,434	(1,246,434)
Total	50,040,321	51,696,392	(1,656,071)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

c) Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, et de comptes spéciaux qui s'analysent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Dépôts Gouvernement Central (Dollar)	15,259,192	18,727,036	(3,467,844)
Dépôts Gouvernement Central (Euro)	89,124	117,317	(28,193)
Dépôts Gouvernement Central (Gourde)	6,655,204	5,585,862	1,069,342
Dépôts collectivités locales (Gourde)	508,727	453,054	55,673
Sous-total dépôts	22,512,247	24,883,269	(2,371,022)
Comptes spéciaux (Gourde)	7,194,741	6,710,547	484,194
Total	29,706,988	31,593,816	(1,886,828)

- *Comptes spéciaux*

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Compte spéciaux trésor pension civile	7,046,260	6,581,721	464,539
Trésor publique fonds en Fideicommiss	122,620	121,847	773
TP Cpte Spéc - Obligation / Invest Publique	-	-	-
Fonds spécial dette externe	25,861	6,979	18,882
Autres mairies du Nord	-	-	-
Total	7,194,741	6,710,547	484,194

- *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'État par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'État.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

- *Trésor Public, fonds en fidéicomis*

Ce compte enregistre les fonds du Trésor Public placés en fidéicomis. Ce compte est alimenté par les prélèvements effectués sur les recettes collectées pour le compte de l'État par la BRH.

- *Trésor Compte spécial – Obligations sur investissements publics*

Ce compte enregistre les fonds issus de l'émission des bons du Trésor Public dans le cadre du règlement des arriérés des sociétés de construction.

d) Bons BRH

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires.

Le solde en 2019 est comme suit, par échéance :

Échéance	2019
7 Jours	300,000
91 Jours	3,262,000
Total	3,562,000

e) Obligations BRH

Les obligations BRH sont des titres servants à faciliter la transmission directe des taux d'intérêts, à contenir la volatilité du taux de change et à absorber davantage de liquidités du système bancaire.

Le montant de l'émission d'obligations BRH est fonction des objectifs fixés lors des réunions hebdomadaires du comité d'adjudication des bons BRH. Cet instrument de dette est émis par la BRH en utilisant les services de certaines banques commerciales comme intermédiaires, en échange de frais de commission.

Le taux d'intérêt est constitué de deux composantes : l'une fixe et l'autre variable représentant le coefficient d'indexation de la période. Ce dernier est la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain (TMA) entre la date d'émission des titres et leur date d'échéance. Ces intérêts sont payables à maturité.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

e) Obligations BRH (suite)

L'évolution du portefeuille d'obligations est comme suit :

Obligations BRH (en milliers de gourdes)			
Échéance	2020	2019	Variation
91 Jours	4,407,863	3,560,267	847,596
182 Jours	112,499	97,155	15,344
364 Jours	42,870	159,450	(116,580)
Total	4,563,232	3,816,872	746,360

Les taux nominaux sur le portefeuille au 30 septembre 2020 sont comme suit :

Obligations à 91 jours	7%
Obligations à 182 jours	7.25%
Obligations à 364 jours	7.50%

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2020		2019		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués	78,507,957	7,284,442	78,507,957	9,987,667	(2,703,225)
Facilité Elargie et facilité de Crédit rapide	94,512,600	8,769,449	20,802,600	2,646,476	6,122,973
Engagements ext. prêt FMI/ECF	37,732,500	3,501,048	37,732,500	4,800,274	(1,299,226)
Total	210,753,057	19,554,939	137,043,057	17,434,417	2,120,522

a) DTS alloués

Ce sont des DTS alloués aux pays membres du FMI au prorata de leur quote-part.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI (SUITE)

b) Facilité Élargie de Crédit

Ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et facilité de crédit rapide accordée à l'État Haïtien. En 2020, une nouvelle facilité de 81.9 millions (US\$111,598,729) de DTS a été accordé à l'État Haïtien dans le cadre des mesures de mitigation de la pandémie Covid-19. Ces DTS ont été déposés sur les comptes de la BRH domiciliés à la Federal Reserve Bank of New-York. La BRH a rétrocédé ces Fonds à l'État en contrepartie de G 11,155,558,982. Le Ministère de l'Économie et des Finances s'engage à prendre en charge l'amortissement du prêt ainsi que les charges financières, frais et différences de change jusqu'à extinction de la dette. Cet emprunt accuse un solde de G 7,599 milliards qui représente l'équivalent de 81.9 millions de DTS au taux du 30 septembre 2020.

Dans le cadre d'un accord de rétrocession en 2016 une balance de G 1,170 milliards est à payer au FMI au 30 septembre 2020.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'État, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est renversée à l'État.

c) Engagements extérieur FMI

Il n'y a pas eu de nouvelles allocations en 2020. La variation constatée est liée à la variance du taux de conversion des DTS.

17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'État Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre :

- Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Contributions et engagement de L'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers (note 8)	5,002,979	6,466,343	(1,463,364)
Dépôts des organismes internationaux	1,086,081	1,486,856	(400,775)
Total	6,089,060	7,953,199	(1,864,139)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

18) UTILISATION DE DROITS DE TIRAGES GARANTIS PAR LES PLACEMENTS

Sur la base de l'accord cadre régissant la gestion d'un portefeuille de placement, la BRH a effectué des tirages et accumulé des intérêts totalisant soixante-onze million six cent quarante-huit mille huit cent cinquante-quatre dollars US (US\$ 71,648,854 et US\$ 70,224,149) équivalent à G 4,723,042,303M et G 6,312,369M respectivement au 30 septembre 2020 et 2019. Ces tirages portent intérêts au taux de 2.3% pour un total de 141,174 millions et 230,273 millions en 2020 et 2019 respectivement et sont garantis par les placements (**note 7**) par tacite reconduction.

19) AUTRES PASSIFS

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2019 se présente comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Dettes PDVSA	22,183,321	24,214,939	-
Dettes actuarielles (b)	12,524,990	8,007,423	4,517,567
Allègement dette FMI après catastrophe (a)	2,634,225	4,776,402	(2,142,177)
Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale (c)	2,222,464	547,330	1,675,134
Divers créditeurs	1,659,931	1,116,282	543,649
Fonds non sujets à emploi (d)	1,570,743	1,182,430	388,313
CPTÉ TRANSITOIRE DETTE EXTERNE	332,324	332,324	-
Provisions pour boni	188,463	163,995	24,468
Dividendes à verser	138,103	74,150	63,953
Compte à payer	134,240	382,817	(248,577)
Fonds de soutien aux coopératives (e)	100,000	-	100,000
Chèque de direction	81,649	237,913	(156,264)
Provisions pour vérificateurs externes	21,488	26,047	(4,559)
Provisions pour prime des caissiers	18,588	17,676	912
Salaires à payer	14,480	23,759	(9,279)
Dépôts et consignations	595	595	-
Compte transit exercice fiscal/ chèques en circulation	-	-	-
Autres	177,970	277,358	(99,388)
Total	44,003,574	41,293,461	2,710,113

(a) Allègement dette FMI après catastrophe

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'État Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé « Allègement de dette du FMI après catastrophe » a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (*fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement*).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

(b) Dette actuarielle/Fonds de pension

La dette actuarielle correspond au montant engagé par la Banque dans le cadre du Plan de retraite du personnel (*le Plan*). Ce plan est un régime à prestations définies, créé par résolution du Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2010 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le plan a connu un amendement le 29 septembre 2020. Par décision du Conseil d'Administration et à partir du 1^{er} octobre 2020 l'indexation des retraites a été fixé à un taux plafond de 12%. Il en est résulté un profit lié à la réduction des services passés à hauteur de G 2,022,468.

Toutes les contributions versées au Fonds de pension sont irrévocables et sont détenues séparément par la Banque dans un fonds de pension à utiliser conformément aux dispositions du Plan. Ni les contributions ni les revenus ne peuvent être utilisés à des fins autres que les prestations exclusivement réservées aux participants en activité et retraités ou à leurs ayants droit, ou à la satisfaction des obligations découlant du Plan. Au 30 septembre 2020, tous les placements du Plan étaient sous gestion externe.

	2020	2019
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	15,629,912	12,542,985
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	395,408	358,710
Cotisations des employés	(234,582)	(159,732)
Ajustement des hypothèses actuarielles 2019	-	1,595,923
Ajustement des hypothèses actuarielles 2020	3,314,339	-
<i>Changement dans retraite anticipée</i>	207,169	-
<i>Changement de table de mortalité</i>	2,781,234	-
<i>Mise à jour de données</i>	325,936	-
Coût des services passés - modification du régime	(2,022,468)	-
Coût financier brut	2,188,188	1,756,018
<i>Montant de l'actif du régime au début de la période</i>	<i>7,622,190</i>	<i>6,182,120</i>
<i>Montant de l'actif du régime à la fin de période</i>	<i>8,216,495</i>	<i>7,622,190</i>
<i>Produit des actifs du régime</i>	<i>(854,290)</i>	<i>1,284,629</i>
<i>Écarts de rendement des actifs par OCI</i>	<i>2,016,819</i>	<i>(591,310)</i>
<i>Coût financier net</i>	<i>996,524</i>	<i>677,9997</i>
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	19,145,598	15,629,912
Valeur de marché des actifs du Fonds de pension à la fin de l'exercice	8,216,495	7,622,190
Engagement du Sponsor au 01/10/N	10,929,103	8,007,722
Charges de l'exercice pour le Sponsor exercice N	1,157,350	876,977

Aux 30 septembre 2020 et 2019, la Banque avait une dette envers le Plan de retraite du personnel pour un montant de 10,929,103 et 8,007,722 milliers de gourdes respectivement correspondant aux obligations au titre des prestations définies déduction faite de la valeur de marché des actifs du Fonds de pension.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

À cette dette s'ajoute une provision au titre du boni réglé par la Banque directement aux bénéficiaires du Plan de retraite du personnel pour un montant égal à 1,596MHTG au 30 septembre 2020.

L'évolution des actifs du Fonds de pension a été la suivante au cours des deux derniers exercices :

Juste valeur des actifs du Plan	2020	2019
Valeur de marché des actifs du Plan à l'ouverture de l'exercice	7,622,190	6,182,120
Cotisations de l'employeur	272,601	234,732
Versement exceptionnel	1,272,058	-
Rendement effectif des actifs	627,686	1,284,629
Résultat de change	(1,481,976)	-
Cotisations des participants au Plan durant l'exercice	234,582	159,732
Prestations payées	(330,646)	(239,023)
Valeur de marché des actifs du Plan à la fin de l'exercice	8,216,495	7,622,190

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle au 30 septembre 2020 et 2019 sont les suivantes :

Plan de retraite du personnel

(En pourcentage)	2020	2019
Taux d'actualisation	14%	14%
Rendement escompté des actifs du fonds	12%	13%
Taux d'augmentation des salaires	10%	10%

Le tableau qui suit présente la répartition de l'allocation des actifs du Fonds de pension du personnel au 30 septembre 2020 et 2019 :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Placements obligataires en USD	2,889,500	2,516,783
Placements obligataires en gourdes	4,528,043	4,593,155
Disponibilités	799,527	512,825
Dettes	(575)	(575)
Total	8,216,495	7,622,188

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

(c) Provisions obligations fin de service et provisions spéciales

La banque garantit à ses employés éligibles à la retraite une prime de séparation et une prime d'état de service calculées en fonction du salaire et du nombre d'année de service. La provision pour obligation de fin de service reconnaît cet engagement dans les livres de la banque. Elle résulte d'un calcul actuariel.

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Provisions pour obligation fin de service	2,216,685	544,753	1,671,932
Provisions spéciales	5,779	2,577	3,202
Total	2,222,464	547,330	1,675,134

(d) Fonds non sujets à emploi

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Chèques certifiés BRH non réclamés	64,411	64,411	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	178,347	31,496	146,851
Fonds délaissés	1,068,818	919,142	149,676
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées USD	183,454	61,696	121,758
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées Euros	11,479	15,068	(3,589)
Chèques en devises BRH en circ. Plus d'un an	62,418	88,360	(25,942)
Valeur à réclamer banques étrangères USD	1,315	1,862	(547)
Valeur à réclamer banques étrangères Euros	8	10	(2)
Valeurs saisies	493	385	108
Total	1,570,743	1,182,430	388,313

Ce poste enregistre essentiellement :

- des chèques (*chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises*) non réclamés par leurs bénéficiaires.
- les fonds délaissés et qui sont relatifs aux comptes non mouvementés dans les banques commerciales.

Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires des comptes.

- (e)** En vertu de la Résolution 11-2020 du Conseil d'Administration la BRH apporte une contribution de G 100,000,000 pour alimenter le Fonds de Soutien aux Coopératives en vue d'encourager le renforcement du secteur des coopératives d'épargne et de crédit.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

20) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DE CHANGE

Voir tableau de variation des capitaux propres.

La réserve de réévaluation de change enregistre les bénéfices ou les pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs ou des engagements de la BRH, comme stipulé dans l'article 56 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH.

Elle s'élève à G 24,154 millions au 30 septembre 2020, contre G 32,235 millions au 30 septembre 2019, soit une diminution de G 8,081 millions. Cette variation correspond à la différence de réévaluation nette des comptes en devises sur l'exercice 2020 compte tenu de l'appréciation de la gourde sur l'exercice.

21) RÉSERVES GÉNÉRALES

Voir tableau de variation des capitaux propres.

a) Plus-value latente sur portefeuille de placement

Les gains et pertes latents constatés résultent de l'évaluation mensuelle à la juste valeur des titres détenus dans le portefeuille de la BRH placés en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille. Conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur, la BRH ne constate pas au résultat ces gains et pertes.

b) Réserve de réévaluation de change

Les comptes d'actif et de passif libellés en dollars font l'objet de réévaluation mensuelle. Ce montant correspond à l'écart net de réévaluation des soldes mensuels.

22) CAPITAL ET RÉSERVES

Voir tableau de variation des capitaux propres.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

23) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS

Le résultat net d'intérêt se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019	Variation
Revenus d'intérêts				
Produits sur portefeuille en titres	G	5,950,840	6,159,812	(208,972)
Produits sur opérations de crédit		-	6,350,539	-
Intérêts sur prêts au gouvernement		2,021,467	1,449,860	571,607
Intérêts sur avances au gouvernement		777,240	893	776,347
Intérêts sur prêts aux collectivités		2	-	2
Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires		314,570	301,856	12,714
Intérêts sur prêts aux institutions financières monétaires		27,449	16,191	11,258
Frais additionnels perçus sur virements		-	-	-
Intérêts sur opérations SWAP / Banques locales		209,584	42,370	167,214
Intérêts sur avances aux entreprises publiques		11	2	9
Intérêts sur prise en pension bons BRH		31,200	8,776	22,424
Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel		83,426	75,336	8,090
Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés		568	2,924	(2,356)
Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires		67,753	67,023	730
Intérêts acquis perçus sur prêts relais		101	-	-
Intérêts sur obligations post sandy		-	214,164	(214,164)
Produits sur les avoirs en devises étrangères		77,701	190,747	(113,047)
Total produits sur opérations de crédit		3,611,024	2,370,141	1,240,880
Total des produits d'intérêts		9,561,910	8,529,953	1,031,957
Frais d'intérêts				
Intérêts débiteurs payés sur bons BRH		1,209,197	983,164	226,033
Intérêts débiteurs /ligne de crédit R.J.		141,175	230,273	(89,098)
Intérêts envers Institutions Financières Monétaires & Non Monétaire		-	-	-
Ajustement Évaluation de change versée		-	192,580	(192,580)
Autres dépenses d'intérêts		1,180,205	1,348,015	(167,810)
Total des charges d'intérêts		2,530,577	2,754,032	(223,455)
Total	G	7,031,333	5,775,921	1,255,412

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

23) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS (SUITE)

Produits sur portefeuilles en titres

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger.

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit sont essentiellement constitués par le montant annuel de G 2,021 millions versé par le Trésor Public à la BRH en 2020 au titre d'intérêts sur sa dette interne et G 777 millions supporté dans le cadre du pacte de gouvernance signé entre la BRH et le MEF.

a) Charges d'intérêts

- Intérêts débiteurs payés sur bons BRH
- Intérêts débiteurs payés sur bons et obligations BRH

Ce compte inclus les charges d'intérêts de la BRH sur les bons et obligations qu'elle émet.

24) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019	Variation
Salaires et autres compensation (a)	2,770,470	2,771,253	(783)
Contribution prestation fin de service (c)	3,552,317	68,869	3,483,448
Contributions - Fonds de retraite (b)	1,157,350	876,977	280,373
Bénéfices sociaux	539,762	664,847	(125,085)
Formation	97,106	169,424	(72,318)
Autres	301,817	70,893	230,924
Total	8,418,822	4,622,263	3,796,559

- a) Les salaires et autres compensations comprennent les salaires réguliers, les heures supplémentaires et autres gratifications.
- b) Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension à laquelle s'ajoute la charge résultant de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements de la Banque à titre de sponsor du Plan de retraite du personnel.
- c) Est comptabilisé au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes de séparation et état de service garanties aux employés de la banque ainsi que le boni aux bénéficiaires du plan de retraite de la Banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

25) DONS ET CONTRIBUTION

Au cours de l'exercice 2020, la BRH a apporté une contribution de G 200,000,000 au Fonds de Recherche et de Développement et une contribution de G 100,000,000 au Fonds de Soutien aux Coopératives (FSC). Le Fonds de Soutien aux Coopératives est reflété au passif (**note 19**). D'autres dons à des institutions sont reflétés à ce poste.

26) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'État Haïtien, ainsi que le personnel de direction.

La BRH est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé:

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-Président du Conseil
- du Directeur Général
- de deux autres membres.

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseil d'Administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2020	2019
Avances	22,941	17,467
Prêts hypothécaires	25,062	25,634
Total	48,003	43,101

27) PROCÉDURE JUDICIAIRE

Au 30 septembre 2020, la BRH suit un certain nombre de dossiers en instruction de litige par ou contre des tiers. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques de la Banque, les positions retenues sont fondées. Aucun impact significatif dans les comptes de la Banque du fait d'un règlement des obligations éventuelles n'est à attendre.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2020

28) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements de garantie donnés par la BRH à des fournisseurs en faveur de l'État Haïtien sont reflétés au passif étant donné que ces fonds ont été prélevés sur les comptes de l'État en couverture de ces garanties. Ces engagements ainsi couverts totalisent G 1.17 milliards et G 1.08 milliards respectivement au 30 septembre 2020 et 2019 et sont reflétés dans les engagements en devises (**note 15**).

29) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le protocole avec le Ministère des Finances pour la consolidation des encours de dettes au 30 septembre 2020 a été signé en date du 26 février 2021.